

ROTHBACH



"underem schiewe-bari"

Bulletin Municipal N°= 13

JUILLET 2011

LE MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers amis,
LewiRobächer,

Les années se suivent, se ressemblent et beaucoup d'eau a coulé dans le « Rothbach » depuis la nouvelle mandature.

Si le conseil municipal s'est appauvri au niveau de son effectif, il n'en est pas moins dynamique et ambitieux. Vous en jugerez vous-même en feuilletant ce 13^{ème} bulletin, édition même recommandée aux superstitieux.

Sachant que même si aujourd'hui notre esprit est plutôt tourné vers les vacances, que je vous souhaite excellentes, il serait regrettable que votre sens du civisme ne soit pas mis au profit de notre beau village.

« Nos passions sont les principaux instruments à notre conservation. »

JJ ROUSSEAU

Bonne lecture et meilleurs salutations

Herbert SCHOTT

SOMMAIRE

- | | |
|--|---------------|
| - Le Mot du Maire | page 1 |
| - Gros plan sur...le P.L.U. | page 2 et 3 |
| - Présentation des emplois saisonniers | page 3 |
| - Travaux divers dans la commune / Rêves de mômes à Rothbach | page 4 |
| - Informations SMICTOM / Information SDIS67 | page 5 |
| - Environnement / Information communauté de communes | page 6 |
| - Compte administratif 2010 | page 7 |
| - Budget primitif 2011 | page 8 |
| - Groupe de jeunes de Rothbach | pages 9 et 10 |

GROS PLAN SUR... LE P.L.U.

Qu'est ce qu'un PLU ?

Le **Plan Local d'Urbanisme** est le principal document de planification et de gestion de l'occupation des sols pour une commune. Pour ROTHBACH, il remplacera le document actuel (le Plan d'Occupation des Sols) et couvrira ainsi, l'ensemble du territoire communal.

Ce document est prévu pour organiser la règle générale. Les discussions lors de son élaboration et son contenu se doivent donc de répondre à l'intérêt commun et de développer un projet de portée collective :

1. Moderniser et simplifier les règles d'occupation du sol
2. Anticiper les évolutions du territoire
3. Respecter les autres réglementations qui s'imposent, tout en respectant les besoins et les objectifs propres à la commune : Le Schéma de Cohérence Territorial d'Alsace du Nord (SCOTAN), présenté dans l'édition de juillet 2009.

Pourquoi à Rothbach ?

- ➔ Se conformer au nouveau cadre législatif (loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (dite SRU) du 13/12/2000, loi Urbanisme et Habitat (dite UH) du 02/07/2003 et la loi d'engagement National sur le Logement (dite ENL) du 17/07/2006
- ➔ Prendre en compte les 3 grands principes d'aménagement indiqués par la loi: équilibre entre espaces naturels et construits, diversité des fonctions et mixité sociale, économie de l'espace
- ➔ Définir un véritable projet de développement durable de la commune, en y associant étroitement les habitants.

Le PLAN LOCAL D'URBANISME sera constitué de :

- ➔ Un rapport de présentation comprenant un diagnostic détaillé de la commune
- ➔ Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui exprime le projet général de la commune en matière d'aménagement et d'urbanisme
- ➔ Les Orientations d'Aménagement précisant le projet de la commune sur certains secteurs
- ➔ Le plan de zonage définissant les différentes zones (zone urbanisée, à urbaniser, agricole, ou naturelle)
- ➔ Le règlement propre à chaque zone
- ➔ Les annexes (assainissement, servitudes publiques).

Procédure d'élaboration du PLU:

1. Le Conseil Municipal prescrit l'élaboration du PLU et fixe les modalités de la concertation par la délibération du 17 mai 2011. Une information adressée à la population a été publiée dans les DNA.
2. Le Préfet adresse, sans délai, au Maire le « Porter A la Connaissance » (recueil des informations jugées utiles) qui pourra être complété tout au long de la procédure en cas d'éléments nouveaux.

3. Le Maire organise librement le travail d'élaboration du P.L.U. Dans la pratique, il organise des réunions de travail avec la Commission Urbanisme, les Personnes Publiques Associées (DDT67, Conseil Général, Parc Régional des Vosges du Nord, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre d'Agriculture, Etat, préfecture...) et celles ayant souhaitées être consultées. Un **bureau d'étude** sera chargé de réaliser un diagnostic et accompagner le projet.
4. Le Conseil Municipal débat des orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) au Conseil Municipal, deux mois au moins avant l'arrêt du projet de P.L.U.
5. La concertation avec les habitants se fait pendant toute la durée des études. **L'équipe municipale a notamment décidé des modalités de concertation de son PLU à savoir : la mise à disposition du dossier et d'un registre en mairie, une réunion publique, une diffusion de l'information dans le bulletin municipal.**
6. Le projet de P.L.U. est arrêté par délibération du Conseil Municipal qui tire en même temps le bilan de la concertation ayant eu lieu pendant la durée des études.
7. Le projet arrêté est soumis pour avis aux Personnes Publiques Associées, qui ont trois mois pour se prononcer.
8. Le projet tel qu'il a été arrêté accompagné des avis rendus (sur le projet arrêté) est ensuite soumis à enquête publique.
9. Approbation du PLU par délibération du conseil municipal.

Cette procédure devrait s'étendre sur les trois prochaines années...

EMPLOIS SAISONNIERS

Le conseil municipal a décidé de recruter cette année 4 jeunes de Rothbach pour occuper un emploi saisonnier à mi-temps en juillet et août. En complément des employés communaux sur la période estivale, ils seront chargés de l'entretien des espaces verts, de la voirie, de l'arrosage et de divers petits travaux.



Florian FISCHER



Anaïs KLEIN Liza KLEIN



Tom UNTEREINER

Travaux et acquisitions réalisés en 2011

- **Mars** : Décoration d'un espace loisirs dans l'ancienne école (rue Principale).
Le matériel à été fourni par la commune et les travaux ont été réalisés par les jeunes de Rothbach avec l'animateur du RAI (Réseau Animation Intercommunale).
- **Avril** : Achat d'un déshumidificateur pour la sacristie.
Achat d'un nouveau chauffe-eau pour la salle polyvalente.
- **Juillet** : Installation d'une nouvelle chaudière à l'école (rue Creuse).
- **Août** : Réalisation d'un parking (10 emplacements) dans la cour de l'ancienne école (rue Principale).



Travaux en cours de réalisation

- **Juillet** : Mise aux normes du tableau électrique de la salle polyvalente.
- **Pendant les prochaines vacances scolaires (tousaint)**: Remplacement de la toiture de l'école maternelle.

SPECTACLES TOUT PUBLIC GRATUIT
« REVES DE MOMES » à ROTHBACH

MARDI 2 AOUT 18H00

SPECTACLE MUSICAL ET BURLESQUES
« LES PATES AU GAZ » avec la Cie Amplitude

SALLE DES FETES DE ROTHBACH

Ce spectacle décentralisé « Rêves de Mômes » est organisé par l'association Réseau Animation Intercommunale en partenariat avec les associations et la commune de Rothbach.



CONTROLE DU TRI DES DECHETS DES BACS BLEUS

Le SMICTOM du nord du Bas-Rhin va prochainement mobiliser son équipe d'ambassadeurs du tri pour effectuer des contrôles ponctuels des contenus des bacs bleus.

Cette opération n'est pas destinée à pénaliser les usagers mais vise à intensifier la prise de conscience sur l'importance des bons gestes du tri.

TROP D'ERREURS DE TRI sont constatées actuellement.

- Si le bac contient globalement des déchets valorisables mais présente néanmoins quelques erreurs, une étiquette verte sera apposée sur le bac et une fiche technique sera glissée dans la boîte aux lettres correspondante afin d'informer le foyer des anomalies constatées. Le bac sera néanmoins collecté. Dans les semaines suivantes ce bac sera à nouveau contrôlé et en cas de récidive il y aura un refus de vidange matérialisé par un autre autocollant.

- Si le bac comprend trop de matériaux non conformes (ordures ménagères, films, jouets, plastiques, verres, déchets verts, bois...) de l'ordre de 50 % de son volume, un autocollant avertira l'utilisateur et le rippeur que le bac est non conforme et qu'il ne sera pas collecté. Par la suite, une autre équipe d'ambassadeurs passera pour aider l'utilisateur dans son action de tri et en cas d'absence déposera une fiche technique justificative dans la boîte aux lettres. Les ambassadeurs continueront à vous aider dans l'adoption des bonnes pratiques de sélection des déchets recyclables.

Cette campagne n'aura aucune incidence sur les bons trieurs mais devrait inciter les mauvais trieurs à plus de vigilance.

Le SMICTOM va engager d'importants travaux de réaménagement et de modernisation de la déchetterie de Niederbronn-les-Bains qui date de 1992.

**Ces travaux entraîneront une fermeture temporaire
à partir du 3 août pour une durée de 4 à 5 mois**

INFORMATION SDIS 67

- **Formation des sapeurs-pompiers volontaires :**

Le secrétaire de mairie tient à votre disposition un dossier complet concernant les formations des sapeurs-pompiers volontaires pour l'année 2011 avec les pré-requis nécessaires, le calendrier et les modalités d'inscription.

ENVIRONNEMENT

Limitation de l'utilisation des produits phytosanitaires

Notre réflexion sur l'environnement nous à amené à réduire voir supprimer l'usage des produits phytosanitaires utilisés pour l'entretien des espaces communaux, voirie-trottoirs, caniveaux, places et placettes ainsi que le cimetière.

Zéro pesticides.

Ce geste écologique est d'ailleurs fortement encouragé par le conseil général. Ces produits, néfastes à long terme, peuvent être remplacés par le brûlage au désherbeur thermique ou l'arrachage et le compostage des déchets verts. Pour le gazon il existe la tonte "mulching" qui consiste à hacher l'herbe tondue avec un système qui équipe la tondeuse afin de pouvoir la déposer sur le sol, les avantages sont nombreux et bénéfiques :

- Pas de ramassage de l'herbe
- Fertilisation naturelle de la pelouse.
- Pas de déchets de tonte à éliminer pour ceux qui ne font pas de compost. L'**Impact écologique** est important puisque nos déchets sont souvent incinérés.
- Maintient plus d'humidité dans le sol (l'herbe coupée contient 95% d'eau et la couche d'herbe coupée qui se forme au pied du gazon limite l'évaporation lors des fortes chaleurs).

Cette politique permet aussi d'économiser les 1500€ annuels que nous coutaient ces produits ainsi que la formation obligatoire aux utilisateurs.

Ainsi les allées du cimetière ne seront plus traitées mais tout simplement désherbées. Il n'est de ce fait plus « dangereux » pour tout un chacun d'arracher les herbes folles qui ont tendance à envahir les abords des tombes ou chemins.

INFORMATION

- Communauté de communes du Pays de Niederbronn-Les-Bains :

Les communautés de communes de Niederbronn, Sauer-Pechelbronn, Sultzerland et Wissembourg ont recruté un architecte conseil dans le cadre de la valorisation du Patrimoine bâti traditionnel. Mlle Anne RIWER pourra intervenir en amont des projets, pour accompagner les particuliers et les communes dans la définition des choix à faire pour des opérations de rénovation, d'extension, de valorisation des bâtiments anciens (datant d'avant 1948).

Parc Naturel Régional Des Vosges du Nord

Anne RIWER – Chargé de mission patrimoine bâti

Tel. Direct : 03.88.03.29.10

Tel. Standard : 03.88.01.49.59

Fax : 03.88.01.49.60

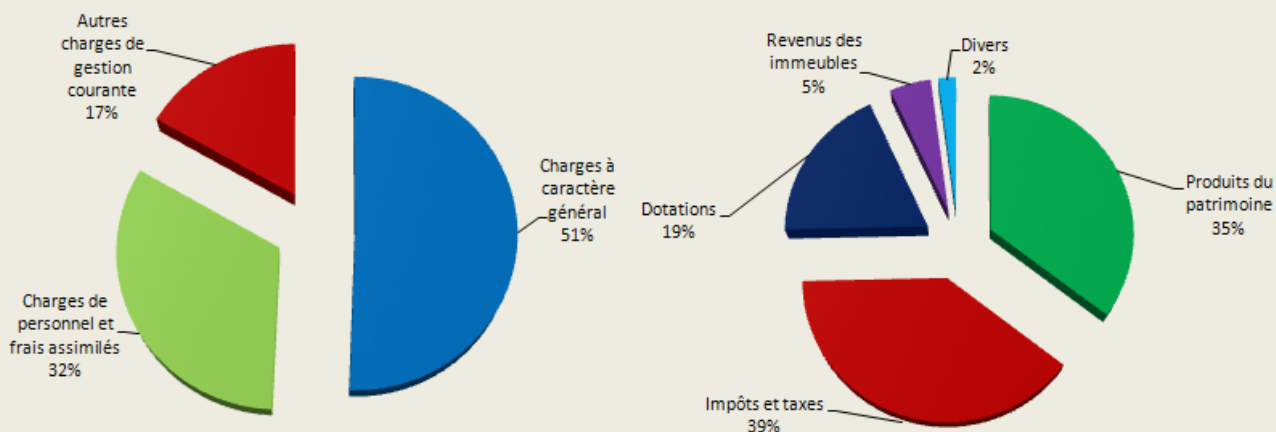
Adresse : SYCOPARC, Le château, Maison du Parc, BP24, 67290 La Petite Pierre

a.riwer@parc-vosges-nord.fr

COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Dépenses de fonctionnement 2010	
Charges à caractère général	151 942,20 €
Charges de personnel et frais assimilés	97 753,78 €
Autres charges de gestion courante	50 291,05 €
Total	299 987,03 €

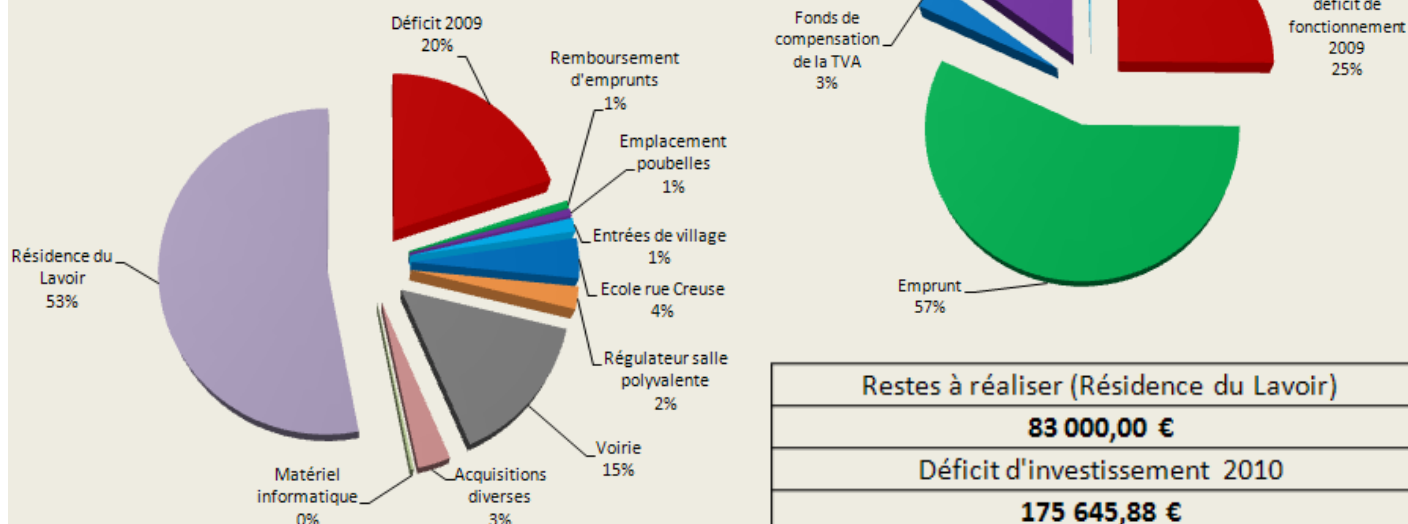
Recettes de fonctionnement 2010	
Produits du patrimoine	149 189,83 €
Impôts et taxes	165 239,64 €
Dotations	77 807,68 €
Revenus des immeubles	20 264,07 €
Divers	8 712,58 €
Total	421 213,80 €



Excédent de fonctionnement	
	121 226,77 €

Dépenses d'investissement 2010	
Déficit 2009	88 398,78 €
Remboursement d'emprunts	2 896,30 €
Emplacement poubelles	3 186,14 €
Entrées de village	5 975,60 €
Ecole rue Creuse	17 764,74 €
Régulateur salle polyvalente	9 945,55 €
Voirie	65 508,33 €
Acquisitions diverses	13 639,01 €
Matériel informatique	1 255,68 €
Résidence du Lavoir	235 775,32 €
Total	444 345,45 €

Recettes d'investissement 2010	
Affectation déficit de fonctionnement 2009	88 398,78 €
Emprunt	200 000,00 €
Fonds de compensation de la TVA	11 075,56 €
Subvention Région acquisition Résidence Lavoir	51 000,00 €
Entrées du village et école rue Creuse (DGE)	1 225,23 €
Total	351 699,57 €



Restes à réaliser (Résidence du Lavoir)	
	83 000,00 €
Déficit d'investissement 2010	
	175 645,88 €

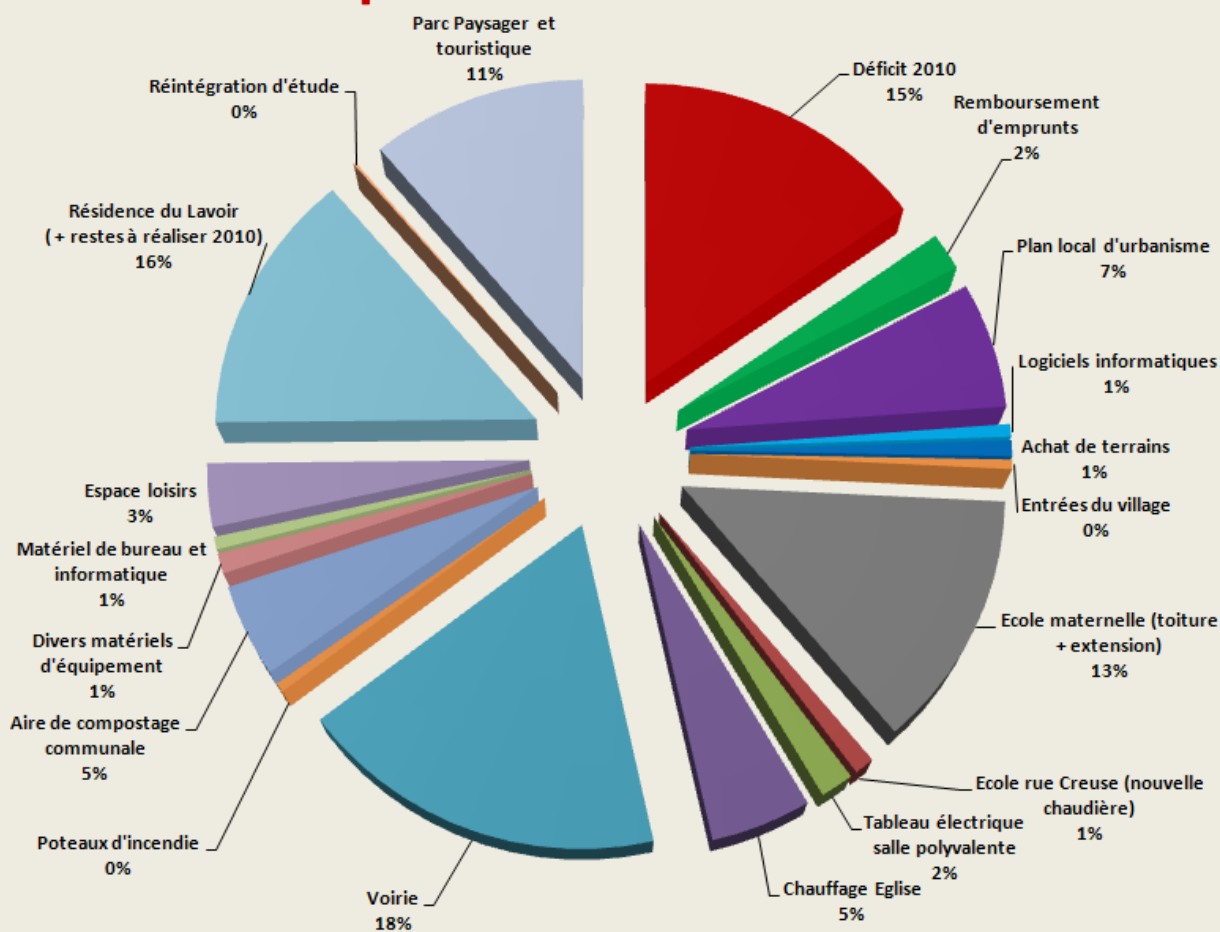
BUDGET PRIMITIF 2011

PREVISIONNEL

Dépenses d'investissement 2011	
Déficit 2010	92 645,88 €
Remboursement d'emprunts	12 054,12 €
Plan local d'urbanisme	40 000,00 €
Logiciels informatiques	4 000,00 €
Achat de terrains	5 000,00 €
Entrées du village	3 000,00 €
Ecole maternelle (toiture + extension)	80 000,00 €
Ecole rue Creuse (nouvelle chaudière)	6 000,00 €
Tableau électrique salle polyvalente	10 000,00 €
Chauffage Eglise	30 000,00 €
Voirie	110 000,00 €
Poteaux d'incendie	3 000,00 €
Aire de compostage communale	29 000,00 €
Divers matériels d'équipement	6 300,00 €
Matériel de bureau et informatique	4 000,00 €
Espace loisirs	20 000,00 €
Résidence du Lavoir (+ restes à réaliser 2010)	84 000,00 €
Réintégration d'étude	880,00 €
Parc Paysager et touristique	68 000,00 €
Total	607 880,00 €

Recettes d'investissement 2011	
Excédent exercice N-1	0,00 €
Affectation déficit N-1	175 645,88 €
Virement section de fonctionnement	407 800,00 €
Réintégration d'étude	880,00 €
Fonds de compensation de la TVA	23 554,12 €
Total	607 880,00 €

Prévision dépenses d'investissement 2010



LE GROUPE DE JEUNES DE ROTHBACH

(Article réalisé par le groupe des jeunes)

La jeunesse en action

Depuis le début de l'année, les animations proposées par l'association Réseau Animation Intercommunale pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans ont changé de site. En effet, la commune a mis à disposition l'ancienne salle de classe près de la mairie. C'est dans ce lieu, chargé en souvenirs pour les adolescents, que de nombreuses activités et sorties ont vu le jour avec l'aide de Coralie et Pierre, les animateurs. Les jeunes ont participé et organisé des soirées à thème : pleine lune dans la forêt, jeux de société, théâtre d'improvisation et karaoké, un jeu de troc, une enquête policière, le jeu du monde suivi d'un débat captivant, sans oublier le Rallye Photo (voir page suivante). Toutes ces activités ont remporté un large succès. Les ados se sont même attelés à la réalisation d'une fresque avec l'aide de deux jeunes artistes Marie et Éloïse.



*La fresque
en cours de
réalisation*

*La soirée
Karaoké*



Les Warharmers



La soirée pleine lune & loup-garou

Le samedi 16 avril, c'est une vingtaine de jeunes répartis en 5 équipes qui ont participé à un rallye photos dans les rues de Rothbach. Munis d'appareils photos, ils ont dû faire preuve de créativité et d'imagination afin de mettre des images sur les quarante questions et épreuves inscrites sur leur feuille de route. Pendant deux heures ils ont cherché le bon cliché, discuté et demandé aux habitants de prendre la pose. A la fin de la journée les participants ont visionné et sélectionné les photographies, c'est ainsi qu'on a pu entendre « Mais tu es sûr que c'est à Rothbach ça ? », « Qu'est-ce qu'elle est belle, on dirait de l'art ! ». Coralie, l'animatrice, a ajouté que c'est « Une manière pour eux de s'exprimer, d'immortaliser leur voix par l'image, de mieux connaître son patrimoine, ses voisins, et de les valoriser ». C'est dans la bonne humeur et avec des images plein la tête que nos apprentis photographes ont retrouvé leur village et l'on vu d'une tout autre manière. Nous vous présentons quelques images. En complément, un panneau sera réalisé et exposé dans le local jeunes. (ou à la mairie)

